



HAL
open science

Saint-Pierre-et-Miquelon, entre américanité et francité

Christian Fleury

► **To cite this version:**

Christian Fleury. Saint-Pierre-et-Miquelon, entre américanité et francité. Dean Louder, Eric Waddell. Retour sur la Franco-Amérique, Editions du Septentrion, pp.215-233, 2008. halshs-00526160

HAL Id: halshs-00526160

<https://shs.hal.science/halshs-00526160>

Submitted on 13 Oct 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Saint-Pierre-et-Miquelon : Entre américanité et francité

Saint-Pierre-et-Miquelon se situe à une vingtaine de kilomètres de la côte sud de l'île canadienne de Terre-Neuve. Miquelon-Langlade, la plus grande des deux îles habitées (209 km²), comptait 698 habitants au recensement de 1999. Mais c'est sur les 27 km² de Saint-Pierre que se concentre la plus grande partie de la population soit environ 5 600 personnes. Lorsque l'on évoque ce petit archipel, il est courant de le présenter comme la « terre française d'Amérique du Nord ». Cet attribut est géopolitiquement incontestable. Une concession de l'Angleterre triomphante a en effet permis à la France de conserver une présence explicitement et uniquement dédiée par les clauses du traité de Paris (1763) à servir de point d'appui à l'importante industrie de la pêche métropolitaine. Au début du XXI^e siècle, la pêche est une activité ravalée à un niveau quasi symbolique mais on n'a pas pour autant « fermé les villages¹ », et des gens continuent de vivre là. Français donc européens, ils sont aussi inévitablement américains. Ce texte s'attache à décrire cette multi appartenance et à expliquer comment s'articulent et interfèrent ses différents éléments.

Carte 1 : Saint-Pierre-et-Miquelon, au contact du Canada

Une ouverture sur le monde par la pêche

La volonté renouvelée de la France d'obtenir de ses vainqueurs de 1763 et de 1815 la possibilité de continuer à disposer d'une base d'appui en Amérique du Nord s'explique par l'importance d'une industrie qui conduit bon an mal an des milliers – ou le plus souvent quelques dizaines de milliers - de pêcheurs sur les bancs de Terre-Neuve. Jusqu'au XIX^e siècle, eu égard notamment à l'instabilité en matière de souveraineté, les pratiques de pêche cantonnent Saint-Pierre-et-Miquelon dans un rôle somme toute mineur². A partir de 1816, année du redémarrage, la situation géopolitique enfin stable de la région permet à la colonie de jouer de façon continue le rôle que lui ont dévolu les autorités. L'intégration dans les circuits commerciaux triangulaires ou quadrangulaires transatlantiques pourrait rappeler le cas de Paspébiac, plaque tournante de la filière morutière en Gaspésie tenue par les compagnies jersaises, notamment dans les fonctions de collecte et de redistribution³. Mais, contrairement à la station gaspésienne, le développement *in situ* conduit à une captation partielle du système par des armateurs locaux, établissant ainsi un clivage constitutif de l'identité de l'archipel. Ceux-ci, sans réellement pratiquer la grande pêche, font tout de même eux aussi de la pêche d'exportation. La communauté de Saint-Pierre-et-Miquelon a ainsi outrepassé le rôle de simple base saisonnière de pêche à proximité des bancs que souhaitaient lui assigner les autorités françaises. L'archipel a bien bénéficié, contrairement aux petits établissements terre-neuviens proches, de l'effet d'entraînement joué par la pêche métropolitaine.

L'histoire de la pêche dans les parages de Terre-Neuve a fait l'objet d'une abondante littérature, de la plus quantitative, s'attachant à comptabiliser les tonnes de morue, à la plus naturaliste s'intéressant aux conditions de vie extrêmes réservées aux « Galériens des brumes⁴ ». Rappelons-en donc seulement les grands traits et leur rapport avec la colonie. Historiquement, deux types de pêche à la morue cohabitent dans l'Atlantique du Nord-Ouest. Le premier est la pêche aux bancs, à la morue dite « verte ». Les navires armés dans les ports métropolitains stationnent de mars-avril à septembre sur les bancs, le plus souvent sans toucher terre. La morue est traitée à bord, conservée par salaison et quand les cales en sont remplies, on fait route vers les marchés européens. Le second est dit « à la morue sèche ». Les navires venus de métropole mouillent dans une baie abritée. Un établissement à terre,

comprenant les différents ateliers de traitement du poisson et les installations sommaires nécessaires à la vie quotidienne, est selon les cas construit ou restauré. Chaque jour, les hommes partent pêcher sur de petites embarcations. La morue est mise à sécher sur les graves, lits de galets recouvrant les grèves, ou sur les vigneaux, échafaudages de piquets et de branchages. A la fin de la guerre de Sept Ans et suite au traité de Paris, les pêcheurs français voient leur secteur littoral d'activité se restreindre au *French Shore*, soit plusieurs centaines de kilomètres de littoral au nord et à l'ouest de Terre-Neuve. La pêche à la morue sèche se pratique également à partir de Saint-Pierre même.

Le développement des deux principales fonctions du port, en amont l'avitaillement et le service aux navires et en aval la collecte, le traitement et la distribution vers les marchés explique l'explosion de sa fréquentation. En 1904, les mouvements de 1 302 unités locales de petite taille, de 1 163 bateaux étrangers et de 482 navires métropolitains y sont enregistrés⁵, accréditant l'image maintes fois évoquée de la « forêt de mâts » qui encombre les quais et le barachois. C'est à la fois l'apogée du rapport entre la grande pêche et Saint-Pierre et le début d'un brusque déclin, essentiellement dû à la modernisation des techniques de pêche et des moyens de transport qui conduisent à moins souvent relâcher à terre. Plus près de nous, pendant les années 1960 et 1970, la décision canadienne de fermer ses ports aux gros chalutiers étrangers permet à Saint-Pierre d'exploiter de nouveau sa situation privilégiée à proximité des bancs.

S'il convient de distinguer Saint-Pierre de Miquelon où parviennent de façon très atténuée les échos des quais cosmopolites de l'agglomération principale de l'archipel, celui-ci, malgré son isolement au large d'un littoral terre-neuvien très faiblement peuplé, joue un rôle d'interface. La fonction synaptique de mise en contact que l'on attribue aux ports et à certaines îles, même de petite taille comme Saint-Pierre, peut être illustrée par l'exemple de la diffusion vers l'Europe de l'utilisation du doris, embarcation à fond plat d'origine américaine adoptée par les pêcheurs, qui se fait à partir de la colonie⁶. Celle-ci peut être considérée comme

« centre technique (...) de la pêche française dans les parages, (...) plaque tournante des influences de ce secteur nord-américain sur la pêche métropolitaine⁷. »

La composition de la population

Saint-Pierre-et-Miquelon, simple abri inhabité quand Jacques Cartier y passe en 1536 et en prend possession au nom de François 1^{er}, sert donc petit à petit de point de fixation pour une partie des personnes impliquées dans le système que nous venons d'évoquer. Son peuplement progressif se présente comme un agrégat original constitué par différents apports de population dont la diversité contredit le cliché assimilant parfois l'archipel à un isolat démographique. Le répertoire des mariages sur une période couvrant la plus grande partie du XIXe siècle permet de se faire une idée plus précise.

Tableau 1 : Lieux de naissance des personnes ayant contracté un mariage à Saint-Pierre-et-Miquelon entre 1816 et 1889

L'origine des contractants se répartit à égalité entre Saint-Pierre-et-Miquelon et la métropole. Certains pêcheurs métropolitains, essentiellement d'origine normande ou bretonne, viennent d'abord seuls faire la saison de pêche puis font venir leur famille et s'installent à l'année. D'autres hivernent à Saint-Pierre pour éviter le coût d'un aller et retour, se marient sur place, parfois avec des Terre-Neuviennes. Au milieu du XIXe siècle, les conserveries basques se développent et amènent leurs employés. Les fonctionnaires métropolitains constituent

progressivement une autre composante de la population. Les Mi'kmaqs, peuple amérindien allié traditionnel des Français lors des conflits avec les Anglais, représentent un autre apport démographique jusqu'à maintenant peu mis en évidence⁸.

Cette diversité constitue généralement un élément de fierté dans le discours des habitants qui relèvent à l'envi l'originalité du peuplement de leur territoire. Telle personne, au patronyme d'origine normande, a du sang amérindien par sa grand-mère. La mère de telle autre, portant un nom basque par son mariage, est native de Terre-Neuve. Sans que cela ait été démontré par une enquête, des propos récurrents et concordants font état d'une estimation de l'ordre de 50% d'habitants ayant une ascendance terre-neuvienne. L'assimilation des personnes originaires de la grande île voisine s'est faite en douceur et sans conséquence linguistique. Elle concerne essentiellement des femmes, ce qui explique le peu de traces dans l'anthroponymie locale des noms à consonance anglo-saxonne, alors que Saint-Pierre-et-Miquelon ne se situe qu'à 20 kilomètres du Canada anglophone⁹. Deux facteurs concordants incitent ces femmes à venir à Saint-Pierre. Il s'agit d'une part de la misère à laquelle est confrontée la population essentiellement d'origine irlandaise des petites communautés littorales du sud de Terre-Neuve. Fuyant les dures conditions de vie qui leur étaient imposées sur leur île natale dans la première moitié du XIXe siècle, ceux qui ont choisi Terre-Neuve traversent l'Atlantique pour en trouver du côté américain le pendant périphérique et marginal. D'autre part, l'archipel a besoin d'emplois féminins non qualifiés notamment pendant les périodes de prospérité comme la fin du XIXe siècle ou la Prohibition. Ainsi, pour la seule période 1880-1889, 75 mariages concernent des femmes venues de Terre-Neuve¹⁰. Leur présence significative apparaît dans la figure suivante puisqu'il est admis que dans la catégorie retenue de « nées en Amérique du Nord » se cache une quasi-totalité de personnes originaires de l'île voisine de l'archipel français.

Figure 1 : Pourcentage de femmes nées en Amérique du Nord entre 1903 et 1917 recensées à Saint-Pierre-et-Miquelon en 1982

Ces femmes s'intègrent par le mariage. Elles sont les bienvenues dans la mesure où elles ne déséquilibrent pas la composition de la population. Ce souci est probablement présent à l'esprit des autorités qui contraignent environ 200 ressortissants de Terre-Neuve à quitter l'archipel lorsque, juste avant la Seconde Guerre mondiale, celui-ci sombre dans le marasme économique après l'euphorie de l'épisode la Prohibition au cours duquel il joue un rôle d'entrepôt pour les caisses d'alcool destiné au marché clandestin des États-Unis¹¹.

Un rapport historiquement dominant/dominé avec les proches voisins terre-neuviens

Malgré les crises cycliques dont souffre Saint-Pierre-et-Miquelon, les conditions d'un rapport dominant/dominé sont réunies avec les voisins. La colonie française est petite mais active, soumise aux aléas d'une filière dans laquelle elle est impliquée à tous les stades, mais cependant *de facto* intégrée dans des circuits commerciaux à large amplitude. De son côté, la côte sud de Terre-Neuve est peuplée de façon éparse par de petites communautés isolées les unes des autres qui survivent en pratiquant une petite pêche vivrière. Saint-Pierre-et-Miquelon entretient avec son voisinage des relations marquées par le déséquilibre et l'ambivalence dans la mesure où elles regroupent à la fois des liens matrimoniaux très dissymétriques, des échanges économiques le plus souvent sous forme de contrebande, et des rapports tendus avec les autorités terre-neuviennes. Ces dernières ont du mal à accepter la présence d'un corps étranger à proximité de leurs côtes et reprochent au gouvernement britannique, qui reste leur

autorité tutélaire jusqu'à l'intégration de l'île dans la confédération canadienne en 1949, son peu d'empressement à défendre ses intérêts.

Dans son roman *Les Litanies de l'Île-Aux-Chiens*, Françoise Enguehard évoque avec précision l'importante rupture économique entre l'archipel français et le littoral terre-neuvien si proche, en décrivant à la fin du XIXe siècle le voyage de pêcheurs saint-pierrais se rendant en saison de pêche sur le *French Shore* :

« Quelques heures plus tard, l'Annie fait route toutes voiles dehors. Pour la première fois depuis son arrivée à Saint-Pierre-et-Miquelon, en 1887, Victor approche de Terre-Neuve. La Côte, comme on l'appelle tout simplement dans l'archipel, ferme l'horizon derrière l'Île-Aux-Chiens, c'est là son rôle. Pour le reste, elle demeure un mystère. On sait que c'est de chez elle que vient le boëtte, et ce, malgré le Bait Bill ; que c'est chez elle que disparaissent d'impressionnantes quantités d'alcool ; et qu'en cas de tempête et de mise en fuite d'une embarcation, elles peut servir de refuge. Mais, dans l'archipel, on ne sait presque rien des gens qui y habitent et qui, comme leurs voisins français, vivent de la mer. Les contacts, s'il y en a, se font à Saint-Pierre : Newfs venant faire du commerce, jeune fille de L'Amaline, des Burins ou d'ailleurs, venant se placer dans les familles aisées de Saint-Pierre. Le barrage de la langue joue également un rôle capital dans cette distance à la fois géographique et culturelle. Durant le voyage jusqu'au golfe, la goélette ne perd jamais la terre de vue. L'Annie longe d'abord la côte sud de l'île de Terre-Neuve. On aperçoit clairement, de temps à autre, de petits villages, à l'abri au fond d'une anse ou bien simplement accrochés à même le rocher, le plus près possible de la mer et du poisson. Trois ou quatre habitations, quelques cabanes construites sur pilotis, directement au-dessus de l'eau, quelques doris amarrés à des quais de fortune, c'est tout. Saint-Pierre fait tout à coup figure de métropole avec sa rade, son barachois plein de goélettes et de trois mâts, son quai de la Roncière et son hôtel du Gouvernement, son kiosque et le Lion d'Or, son hôtel-restaurant¹². »

La vie est difficile pour tout le monde dans cette région soumise à de dures conditions climatiques, mais le pêcheur longeant la côte sud de Terre-Neuve ne peut s'empêcher de plaindre ces gens que l'on croise sur les quais du port français où ils sont venus échanger « perdrix, lapins, paquets de spruce et bois de chauffage contre vêtements usagés, alcool ou farine ». Or, si l'on ne peut plus parler de dénuement dans les mêmes termes que ceux décrivant la situation il y a environ un siècle, il n'en demeure pas moins que le talus économique reste significatif entre les voisins.

Également très impliquées dans la filière pêche, les communautés littorales de la côte sud de Terre-Neuve ont été touchées au même titre que Saint-Pierre-et-Miquelon par le moratoire sur la morue décidé en 1992 par leur gouvernement fédéral. Mais celui-ci n'a pas appliqué les mêmes dispositions aux vertus apaisantes que son homologue français. La différence de stratégie gouvernementale de part et d'autre de la frontière concernant des communautés proches touchées par la même décision est patente. Le gouvernement français a compensé une implication jugée timorée sur l'archipel dans la question des délimitations territoriales marines – et en tout premier lieu quelques mois auparavant à la décision du tribunal arbitral de New York sur l'extension de la ZEE entourant l'archipel jugée extrêmement défavorable par ses habitants – par une politique visant à étouffer les mécontentements sous de substantiels apports financiers. Ceux-ci concernent aussi bien des grands travaux comme la

construction d'un nouvel aéroport à la fin des années 1990 que les subventions d'équilibre octroyées à des entreprises privées ou encore les salaires versés dans le contexte d'une structure atypique de l'emploi qui se caractérise notamment par la prédominance d'une fonction publique employant plus de 600 personnes. Les employés de l'État bénéficient en effet de salaires bonifiés par rapport à leur équivalent en métropole. Tous ces éléments permettent au territoire français de présenter des indicateurs économiques et démographiques qui ne laissent pas transparaître les effets négatifs de la crise de la pêche¹³.

Au Canada, la gestion de la crise de la morue par les pouvoirs publics a été fondamentalement différente. La position consistant à considérer qu'il faut laisser le marché restaurer l'équilibre économique quitte à provoquer le déplacement de population a été largement appliquée du côté canadien de la frontière. On privilégie ainsi une vision libérale des relations de l'homme avec son environnement socio-spatial. Donald Savoie définit une hiérarchie dans les communautés du Canada atlantique susceptibles de trouver des axes de diversification économique. Il distingue ainsi trois catégories selon leur degré de dépendance à l'activité historique désormais abandonnée à savoir

« les communautés qui disposent d'une solide infrastructure administrative et présentent une certaine diversité économique » [ensuite celles] « qui offrent quelques perspectives de diversification économique mais qui demeurent pauvres en matière d'infrastructures et de soutien administratif » [et enfin] « les communautés qui ont été totalement dépendantes des pêches, qui comptent peu de chefs d'entreprise et dont les ressources administratives sont trop rares pour qu'elles puissent concevoir, planifier, organiser et entreprendre d'autres activités économiques¹⁴ ».

Cette classification constitue un guide destiné à déterminer quelles sont les communautés dont la survie est possible et où l'injection d'argent public est souhaitable. Le degré de crise est un critère moins décisif que le potentiel de rebondissement. Selon cette approche, les communautés littorales et les petites villes du sud de Terre-Neuve sont peu éligibles aux stratégies de diversification. Les habitants sont alors fortement incités à aller chercher du travail « à Calgary ou à Mississauga¹⁵ ». Les provinces atlantiques essaient de rénover des économies mises à mal par les crises ayant frappé les secteurs traditionnels, pêche, industries minières et forestières essentiellement. Les politiques d'ajustement et la recherche de solutions souvent originales de développement permettent à certaines régions de se rapprocher de la moyenne nationale d'un pays qui figure parmi les plus riches du monde. Tel n'est pas encore le cas de Terre-Neuve-et-Labrador et encore moins, à l'intérieur de celle-ci, des régions littorales du sud. Sur l'île de Terre-Neuve, seuls la capitale Saint-Jean et quelques pôles secondaires situés le long de la route transcanadienne, remplissent un rôle de bassin de rétention de l'exode de la population provinciale. Ce dégradé est particulièrement mis en évidence dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Données comparées de Point May (péninsule de Burin), de la division n° 2, de la province de Terre-Neuve-et-Labrador et du Canada

Pour des raisons qui tiennent à des différences dans le choix et le traitement des données entre les statistiques canadiennes et françaises, il ne serait pas pertinent de faire figurer Saint-Pierre-et-Miquelon sur le tableau ci-dessus. Mais on peut tout de même préciser quelques éléments qui s'y rapportent. La population est stable voire en légère augmentation sur les dernières décennies. Le taux de chômage se situe *grosso modo* au même niveau que la moyenne nationale canadienne. Le montant moyen des revenus est porté à un niveau

relativement élevé pour les raisons relevées plus haut.

Nous avons pris Point May comme référence canadienne locale dans la mesure où il s'agit de la communauté la plus proche de Saint-Pierre-et-Miquelon. La division n° 2, qui comprend la totalité de la péninsule de Burin, s'étend sur 6 099 km². On relève sans peine la position bien en dessous de la moyenne nationale de la province de Terre-Neuve-et-Labrador, retard reproduit à l'échelon provincial par la péninsule de Burin puis par Point May au niveau de la division administrative. À chacun de ces échelons apparaissent les indices d'une crise économique qui perdure notamment à travers la baisse de la population, le taux de chômage, le niveau des salaires et la valeur des logements.

Saint-Pierre-et-Miquelon et la péninsule de Burin sont bien confrontés à un même mal, la dépendance, traité de façon radicalement différente par leur gouvernement respectif. Sortir de ces dépendances, ici aux subsides métropolitains, là aux décisions fédérales peu accompagnées, constitue un défi commun aux voisins français et canadiens. Cependant, on peut considérer que, malgré la petite taille de l'archipel français, la péninsule de Burin constitue pour lui un cadre trop étroit de coopération. Outre le fait que les populations concernées sont peu nombreuses, le talus économique conduit à la perpétuation de rapports marqués par des relations de type dominant/dominé. L'évocation des Terre-Neuviens débarquant de Fortune les dimanches d'été pour passer la journée à Saint-Pierre est quelque peu teintée de commisération lorsqu'on souligne un manque de moyens financiers ne leur permettant pas d'y consommer. À l'opposé, un certain nombre d'habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon profite du différentiel économique pour acquérir des maisons à Terre-Neuve. Sur la péninsule de Burin, plusieurs dizaines d'habitations, laissées vacantes par les migrations économiques, ont été achetées à un prix très accessible aux revenus, par comparaison confortables, d'une bonne partie de la population de l'archipel.

Les échanges qui existaient lorsque les quais de Saint-Pierre-et-Miquelon étaient fréquentés par des centaines de navires venus d'Europe ont été pour une grande part interrompus lorsque la crise de la pêche a entraîné ici un repli sur soi et là un marasme synonyme d'émigration et de déprise économique. Au vu de ces conditions et malgré sa petite taille, l'archipel français, dans sa quête désespérée de stratégies alternatives de développement, porte ses ambitions bien au-delà des hauteurs du littoral terre-neuvien que l'on distingue des quais de Saint-Pierre.

Une perspective élargie des relations régionales

Dans son histoire récente, Saint-Pierre-et-Miquelon a connu plusieurs statuts. Territoire d'Outre-Mer jusqu'en 1976, l'archipel accède cette année-là à la départementalisation. Cette mutation institutionnelle a alors comme objectif implicite de renforcer symboliquement l'inaliénabilité du territoire. C'est une déclinaison de la politique du « signal fort », adressée par la France au Canada à un moment où se nouent autour de l'archipel des enjeux territoriaux donc économiques. Ces derniers concernent certes encore la pêche à la morue, mais également et de façon sous-jacente des perspectives d'exploitation de gisements d'hydrocarbures *offshore*. La pseudo promotion au statut de département est cependant très largement rejetée par la population et, en 1985, l'archipel devient une collectivité territoriale au sein de la République française. Proche de celle d'un département, sa nouvelle situation administrative en diffère cependant sur certains points importants. Le Conseil général, organe exécutif, dispose des autonomies fiscale et douanière. Par ailleurs, il possède un rôle consultatif sur les questions régionales, celles concernant donc les relations avec le Canada. Contrairement à leur territoire qui ne fait désormais plus partie de l'Union européenne, les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon, citoyens français de plein exercice, restent par conséquent citoyens européens.

Cette bi-continentalité, d'une part institutionnelle et d'autre part géographique, se traduit par une forte ambivalence dans la façon dont s'organisent les relations avec l'immense et

incontournable voisin, ainsi que par de notables divergences dans la façon dont on envisage les relations avec lui. Sur l'archipel, la question des relations avec le Canada est en effet un sujet passionnel. Chacun a son avis, construction mentale élaborée en fonction de sa position sociale, de ses liens familiaux, de ses origines, de ses intérêts économiques, commerciaux, financiers. Certains ne croient qu'au développement des relations avec Terre-Neuve, d'autres ne jurent que par le rapprochement avec les communautés francophones du Canada atlantique, d'autres encore rejettent la coopération régionale en agitant le spectre de l'assimilation par le grand voisin. Certains enfin estiment que Saint-Pierre-et-Miquelon peut jouer de toute la gamme de ses particularités, qu'elles soient culturelle, économique, institutionnelle ou douanière.

Le Canada peut être perçu comme un voisin peu fréquentable à propos des conflits d'appropriation de l'espace marin au cours desquels il a fait preuve d'une volonté sans faille de réduire au maximum l'extension territoriale de la France autour de son archipel nord-américain. Cette question, couplée à des décisions unilatérales drastiques en matière de gestion de la ressource halieutique, conduit – vu de Saint-Pierre-et-Miquelon - à le considérer comme une entité hostile acharnée à sa perte. Mais ce registre de la menace n'est que l'un des éléments, un temps très médiatisé, de la diversité de la palette relationnelle entre le petit territoire français et son environnement géographique. Un simple coup d'œil sur une carte suffit à se persuader à quel point le Canada est totalement incontournable. Dans la nomenclature des Départements d'Outre-Mer (DOM) et des Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) appartenant à la France, Saint-Pierre-et-Miquelon présente la particularité d'être à la fois le plus proche de la métropole – à peine 4 000 kilomètres – et le territoire dont l'accès est parmi les plus onéreux, du même ordre que pour la Nouvelle-Calédonie ou la Polynésie, cinq fois plus éloignées. En outre, la continuité territoriale ne s'applique pas puisque son accès passe obligatoirement par un changement de vol au Canada, pays qui ne reconnaît pas la notion de transit. Pour entrer ou sortir de l'archipel, il est donc obligatoire de fournir un passeport à des fonctionnaires d'un pays étranger. Mais celui-ci est également un prestataire de services pour un territoire dont la taille modeste ne lui permet pas dans différents domaines de s'affranchir des solutions de proximité.

Les liens fonctionnels avec les villes canadiennes : une structure polycéphale

L'examen de l'exercice de la proximité, laisse apparaître une structure fonctionnelle relativement bien définie entre quatre villes canadiennes qui se complètent pour satisfaire aux principaux besoins de la population. Il s'agit de Saint-Jean de Terre-Neuve en raison de la valeur relative du rapport distance/coût, d'Halifax, plate-forme logistique pour les marchandises, de Montréal porte canadienne d'entrée et de sortie quasi exclusive pour les passagers voyageant entre l'archipel et la métropole, et de Moncton pour la proximité culturelle. Abordons cette question à travers la répartition par destination du transport aérien pour l'année 2004. Il convient cependant de considérer avec prudence l'interprétation de certains de ces chiffres. Ceux-ci ne peuvent pas toujours être considérés comme de nature à rendre compte de niveaux respectifs de fréquentation des villes elles-mêmes ou de leur région. Ainsi le nombre relativement élevé concernant Halifax s'explique largement par le fait qu'à partir de l'aéroport de cette ville il est possible d'accéder à un nombre important de destinations nord-américaines. Par ailleurs c'est le moyen le plus facile de se rendre ensuite soit par les airs soit par la route au Nouveau Brunswick et notamment vers Moncton. La faiblesse du chiffre concernant cette dernière s'explique par le fait que son aéroport est desservi par *Air Saint-Pierre* uniquement en juillet et en août.

Figure 2 : Nombre de passagers transportés par Air Saint-Pierre par destination (2004)

Saint-Jean de Terre-Neuve constitue l'échappée la plus utilisée par les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon. Ce choix est d'abord celui de la relative proximité spatiale et donc du plus faible coût. La capitale de la province de Terre-Neuve-et-Labrador, qui comptait 99 000 habitants en 2001, représente un poumon urbain de nature à assouvir le besoin de consommation d'une population pouvant y bénéficier d'un niveau de prix généralement estimé à deux fois moins élevé que chez elle. Mais elle joue également un rôle fonctionnel particulièrement important dans le domaine de la santé. Cette question est en effet cruciale puisque l'état de l'hôpital de Saint-Pierre, son niveau d'équipement et l'éventail des spécialités médicales qui y sont pratiquées ne peuvent garantir une sécurité sanitaire satisfaisante à la population. Pour nombre d'interventions ou même de simples consultations, il s'avère souvent nécessaire d'externaliser les soins. La CPS (Caisse de Prévoyance Sociale), organisme gestionnaire de la santé à Saint-Pierre-et-Miquelon, a donc signé des conventions avec des établissements canadiens. C'est l'hôpital de Saint-Jean qui reçoit le plus gros contingent des patients externalisés de l'archipel.

Figure 3 : Nombre de patients de St-Pierre-et-Miquelon externalisés par destination sanitaire (2000)

Les retombées pour l'économie terre-neuvienne ne sont d'ailleurs pas négligeables. Selon les responsables de la CPS, environ deux millions d'euros sont bon an mal an versés à l'hôpital de Saint-Jean. Une somme *grosso modo* équivalente est injectée dans l'économie de la province grâce aux dépenses annexes effectuées par les patients de Saint-Pierre-et-Miquelon et leur famille dans le cadre de leurs déplacements sanitaires.

En ce qui concerne les marchandises et les matériaux divers, même si Saint-Pierre-et-Miquelon est correctement pourvu en infrastructures liées au transport, il n'est pas envisageable pour des raisons évidentes de masse critique de s'affranchir d'un point de regroupement sur le territoire canadien. La quasi-totalité de ce qui y est consommé, hormis une production agricole locale marginale et le produit d'une petite pêche saisonnière, est regroupée à Halifax, principal centre urbain du Canada atlantique, bien situé à proximité de la route transocéanique entre l'Europe et les grands ports du nord-est des États-Unis, et doté d'infrastructures portuaires excellentes et libres de glace en hiver. Si l'on excepte quelques dizaines de tonnes acheminées annuellement par voie aérienne, c'est la desserte maritime qui en assure l'approvisionnement. La répartition de l'origine des marchandises regroupées sur la plate-forme logistique dédiée à l'archipel sur les quais d'Halifax, montre que, si le Canada domine, les liens avec la métropole se révèlent également à travers le poids significatif des importations qui en sont issues, et ceci malgré les surcoûts inhérents à un acheminement transatlantique. Ainsi, les produits alimentaires représentent 6 000 à 8 000 tonnes par an, dont 3 000 à 3 500 tonnes en provenance d'Europe¹⁶. Selon un rapport du Conseil général des Ponts et Chaussées (2002) destiné à la prise de décision concernant les aides publiques à la desserte maritime, toutes marchandises confondues, les exportations canadiennes représentent bon an mal an 75% du volume et 50% de la valeur. Mais si le Canada pèse lourd dans les échanges commerciaux impliquant l'archipel, soit 23 millions de dollars US en 2004, ceux-ci concernent peu les plus proches voisins canadiens de l'archipel français.

Montréal, – et plus largement le Québec – en qualité de principal foyer francophone du Canada, pourrait probablement constituer une destination plus fréquentée si cette possibilité n'était pas obérée par le coût important d'un billet aérien, soit 635 euros aller/retour à la fin

2006. Mais, par l'intermédiaire de son aéroport, c'est avant tout un passage obligé pour la quasi-totalité des passagers – résidents ou non – partant de Saint-Pierre-et-Miquelon pour se rendre en France, puisque les autres destinations offertes au départ de Saint-Pierre ne permettent généralement pas une correspondance pour Paris¹⁷. D'une manière générale, et la question du coût de la relation est en l'occurrence probablement cruciale, les liens avec le Québec apparaissent comme relativement distendus à la notable exception de ceux qui se sont établis avec les Îles-de-la-Madeleine, avec lesquels l'archipel français partage un certain nombre de préoccupations économiques liées à l'insularité et aux ressources marines ainsi que des références culturelles communes. Il convient de rappeler à cet effet le fameux épisode de la fuite du curé de Miquelon Jean-Baptiste Allain accompagnés de 250 paroissiens d'origine acadienne, partant à l'automne 1792 s'installer aux Îles-de-la-Madeleine, échappant ainsi à l'obligation révolutionnaire de se plier à la Constitution civile du clergé. L'évocation de cette équipée nous permet d'aborder les relations avec les communautés francophones du Canada atlantique, et en tout premier lieu du Nouveau Brunswick. Contrairement aux relations avec Terre-Neuve, qui s'établissent selon des critères économiques liés à la proximité spatiale, elles sont plutôt liées à la proximité linguistique, ainsi qu'à une référence à une histoire commune pour la composante acadienne de l'archipel.

Saint-Pierre-et-Miquelon et l'Acadie

Lorsque Louisbourg tombe une première fois aux mains des Anglais en 1745, un premier convoi de rapatriement s'embarque vers la France en juillet de la même année. Il inaugure une série de mouvements transatlantiques qui affectent surtout les populations acadiennes, et dont le Grand Dérangement de 1755 représente l'épisode emblématique. Souvent circonscrite dans l'histoire superficielle à ce seul événement, le mouvement déclenché par cette déportation entraîne pendant plusieurs décennies un certain nombre d'Acadiens, obstinément accroché à l'espoir d'un hypothétique retour en Acadie, dans une vie errante des deux côtés de l'Atlantique¹⁸. A partir de 1763, Saint-Pierre-et-Miquelon devient le seul endroit de nature à concilier pour plusieurs centaines d'entre eux la fatalité de l'exil et la proximité des terres auxquelles ils restent extrêmement attachés. L'archipel représente donc à partir de cette date un ancrage, point fixe de ce mouvement d'élastique transatlantique, que la volonté des autorités de ne pas favoriser l'accueil de personnes étrangères à la filière halieutique ne parvient pas à décourager. Considérant l'archipel comme un lieu de regroupement transitoire pour les Acadiens chassés de la sphère anglaise, les autorités promettent aux volontaires des dotations en terre en Guyane que la plupart refuse, désormais attachés à ces îles situées à quelques centaines de kilomètres seulement de leur terre natale ou d'adoption. Une dualité de la population se met ainsi en place sur l'archipel. L'administration, ainsi que les activités de pêche et de commerce rapatriées de Louisbourg, sont établies à Saint-Pierre. La population d'origine acadienne, de tradition paysanne, s'accroche à Miquelon, et survit en y pratiquant une petite pêche rudimentaire.

Au phénomène de globalisation que l'on évoque abondamment 200 ans plus tard au tournant des XXe et XXIe siècles, répond un retour en force des références identitaires. À Saint-Pierre-et-Miquelon, ce phénomène s'applique particulièrement à la réactivation des liens entre Acadiens. Ces dernières années en ont vu le renforcement avec Moncton, métropole acadienne, siège de la Société Nationale Acadienne et pôle économique du Nouveau Brunswick, seule province officiellement bilingue du Canada. Depuis 2004, l'archipel y dispose d'une représentation permanente qui rejoint ainsi le Consulat général de France pour le Canada atlantique, déjà installé à Moncton. La pratique des commémorations représente un élément important dans la stratégie de rapprochement. Dans l'esprit de leurs promoteurs, elles doivent servir de leviers à des coopérations éducatives, culturelles et, *in fine*, économiques. Ainsi en a-t-il été en 2004 du 400^{ème} anniversaire de l'établissement des premiers colons

français en Acadie ainsi qu'en 2005 des cérémonies ont rassemblé le peuple acadien pour commémorer le 350^{ème} anniversaire du Grand Dérangement. La commémoration doit contribuer, au-delà du classique « devoir de mémoire », à la réactivation de liens qui sont d'éventuels vecteurs de projets. Autre exemple, des rendez-vous généalogiques sont organisés. Ainsi, « La fête aux Cormier » qui s'est déroulée au cours de l'été 2002 à Saint-Pierre, a rassemblé les descendants d'une des souches acadiennes les plus prolifiques. Les liens avec l'Acadie ne sont d'ailleurs pas nouveaux puisque des Saint-Pierrais, et notamment la famille Patourel, ont puissamment contribué au début du XXe siècle au développement des pêcheries de homard dans la région de Shédiac au Nouveau-Brunswick. Aujourd'hui cette station balnéaire située à une vingtaine de kilomètres de Moncton et réputée pour la chaleur estivale de ses eaux¹⁹, constitue un lieu privilégié de villégiature et d'investissement immobilier pour un certain nombre de familles de l'archipel.

La mémoire s'exerce lors de manifestations ponctuelles que ce soit dans le temps, dans le cadre de commémorations d'anniversaires, ou dans l'espace, autour d'un monument ou d'une stèle posés à un endroit choisi pour sa valeur symbolique et/ou historique. Cette volonté de prise en compte du passé prend, en ce qui concerne la communauté acadienne de l'archipel, une autre dimension quand on évoque le projet de faire de l'île de Miquelon toute entière un mémorial dédié à l'identité acadienne. Cette extension de la notion de mémorial est ainsi justifiée par le maire de Miquelon-Langlade :

« Nombreux sont nos frères acadiens qui ignorent jusqu'à notre existence même. Nous désirons partager avec eux nos lieux de mémoire que sont l'église de Miquelon (...), le cimetière où sont enterrés Jacques Vigneau, Marguerite Bourg, Louis Béliveau, Louis Blaquière et de nombreux autres, La Roche à Biche, site du premier établissement acadien, les lieux-dits Beaumont, Béliveau, Blondin et surtout, un village de 700 habitants, qui ont conservé depuis 250 ans, malgré le modernisme, une vie très proche de celle de leurs ancêtres²⁰. »

Dans ce contexte de renforcement des liens transfrontaliers entre francophones, une forme concrète d'intégration existe déjà. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a en effet décidé d'appliquer les mêmes droits d'inscription et de scolarité aux étudiants venant de Saint-Pierre-et-Miquelon qu'à leurs propres ressortissants. Dans le même esprit, les bourses accordées par le Conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon ne sont plus exclusivement destinées à financer des études en métropole mais peuvent également concerner une scolarité à l'Université de Moncton ou dans un collège communautaire. Sur l'archipel, beaucoup d'appareils fonctionnent avec des normes canadiennes. La solution régionale en matière d'études répond donc à des exigences de formation et de consommation. Saint-Pierre-et-Miquelon, qui ne dispose pas du tissu d'entreprises suffisant pour assurer une formation, envoie donc depuis 1996 des jeunes stagiaires en bac pro dans des entreprises du Nouveau-Brunswick.

Cette articulation entre culture et économie, entre passé et avenir, très présente dans les déclarations d'intention, concerne également les communautés Mi'kmaq de Terre-Neuve. Les propos du chef de celle de Conne River, située à une centaine de kilomètres de l'archipel, qui souligne l'importance « d'inscrire les liens économiques dans un contexte culturel et historique²¹ » en fournissent une bonne illustration. Ils correspondent parfaitement à ceux tenus du côté de l'archipel, où l'on estime que « les partenariats possibles entre nos deux communautés s'inscrivent dans le contexte historique » et que « les échanges culturels peuvent générer des échanges économiques et touristiques²² ».

Parallèlement aux liens fonctionnels obligés relativement anciens et aux actions volontaristes s'appuyant sur la prise de conscience de l'appartenance à une communauté historiquement soudée, d'autres vecteurs de rapprochement se sont mis en place au cours de la dernière décennie. Deux éléments s'imposent à ce propos. Il s'agit de la mise en œuvre d'une coopération régionale institutionnelle ainsi que des premiers exemples de l'exploitation des mécanismes fiscaux et douaniers que Saint-Pierre-et-Miquelon peut ou pourrait faire jouer à l'égard de ses voisins canadiens eu égard à l'ambivalence de son statut.

La mise en place d'une coopération régionale institutionnelle

Suite au jugement du tribunal de New York sur la ZEE et au moratoire décidé par le Canada sur la morue, événements survenus en 1992, le ressentiment contre d'une part le voisin canadien et d'autre part la métropole, accusée de ne pas défendre avec suffisamment d'ardeur les intérêts économiques de l'archipel, est à son comble. C'est dans ce contexte qu'interviennent deux ans plus tard les accords de 1994, signés au plus haut niveau, celui des premiers ministres. Leur objectif est de sortir d'une logique d'affrontement en fixant le cadre de relations apaisées et constructives. Une Commission mixte de coopération régionale est instaurée en 1996. Sa fonction consiste à favoriser et à assurer le suivi de dossiers de coopération entre Saint-Pierre-et-Miquelon et le Canada. Celle-ci est basée sur le principe du « gagnant-gagnant », expression qui revient souvent dans les propos des personnes impliquées. Cette volonté est parfois considérée sur l'archipel, comme on a pu l'entendre, comme « un os à ronger » pour faire passer « la pilule amère » des décisions de 1992. D'autres voix, plus positives, considèrent que les accords de 1994 constituent une opportunité de s'affranchir de la dépendance et de jouer les diversifications qui s'imposent d'une part à l'intérieur de la filière halieutique et d'autre part vers d'autres activités. L'interlocuteur canadien au sein de la commission annuelle est l'APECA (Agence de Promotion Économique du Canada Atlantique²³), organisme fédéral dont le président a rang de ministre, et qui représente un ensemble de plus de 2 300 000 habitants pour une superficie d'environ 540 000 km². La coopération régionale recouvre un large éventail de compétences qui comprennent des dispositions relatives à une relance très partielle de la pêche dans les eaux canadiennes autour de l'archipel, à la coopération dans le domaine des hydrocarbures, de l'environnement, des échanges sportifs, de la coopération entre différents services administratifs, de l'aquaculture, de la formation et du tourisme.

La formation et le tourisme, deux vecteurs d'intégration

On vient de voir de quelle façon la proximité linguistique pouvait favoriser l'intégration d'étudiants originaires de Saint-Pierre-et-Miquelon au Nouveau-Brunswick. Mais l'archipel ne peut, dans le domaine linguistique comme dans d'autres, s'abstraire de son contexte nord-américain à immense majorité anglophone. Un début de partenariat s'est mis en place avec la *Memorial University of Newfoundland* pour améliorer les échanges d'étudiants. L'université terre-neuvienne pourrait bien à son tour aligner les droits d'inscriptions réclamés aux étudiants de l'archipel sur ceux de leurs homologues canadiens. En outre, la situation de celui-ci est propice à la fourniture d'une offre aux voisins en matière d'apprentissage de la langue française. A ce propos, il convient d'évoquer l'outil de promotion que constitue l'organisme *Francoforum*. Son public est essentiellement constitué de scolaires et d'étudiants canadiens, de fonctionnaires fédéraux et provinciaux alors que, dans l'autre sens, l'apprentissage de l'anglais concerne un public local varié, du fonctionnaire au demandeur d'emploi soucieux de renforcer ses qualifications, en passant par des personnes exerçant leur profession dans les secteurs du commerce ou du transport. La proximité est un facteur déterminant pour le recrutement des clients canadiens. En 2002, 99% de ceux-ci viennent de Terre-Neuve. Le coût élevé du transport aérien depuis le continent rend Saint-Pierre-et-Miquelon peu compétitif par

rapport à ses concurrents francophones canadiens, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Pour développer son aire de recrutement, *Francoforum* met en avant une francophonie normée – on parle « le français de France » à Saint-Pierre-et-Miquelon – et ses différences culturelles avec le Canada environnant pour compenser son handicap en matière d'accessibilité. Un autre avantage évoqué par les responsables réside dans le fait qu'à Saint-Pierre les stagiaires peuvent, contrairement au Québec et au Nouveau Brunswick, bénéficier d'une immersion totale dans un environnement uniquement francophone.

Le tourisme est un autre champ de réflexion dans le cadre de la coopération régionale. Les responsables sont conscients que rien ne peut se faire sans le Canada. En raison du coût de l'accès à l'archipel par voie aérienne, c'est la liaison maritime saisonnière entre Fortune et Saint-Pierre qui achemine plus de 80% des quelques 10 000 à 12 000 touristes enregistrés bon an mal an sur l'archipel. La composition des passagers est logiquement très essentiellement nord-américaine.

Figure 4 : Nombre et origine des touristes à Saint-Pierre-et-Miquelon par mode d'acheminement (1999)

On constate la faiblesse des flux, en partie masquée pour les Canadiens par le fait que l'activité de *Francoforum* permet de grossir dans une forte proportion le nombre de touristes répertoriés. L'institut de formation linguistique a ainsi fourni au cours du mois de mai 2001 environ 55% des passages entre Fortune et Saint-Pierre²⁴.

En ce qui concerne le domaine du tourisme proprement dit, il existe dans le cadre de la coopération régionale un protocole entre les organismes respectifs chargés de la promotion du tourisme destiné à coordonner les actions entre voisins. Il apparaît évident dans l'esprit de leurs initiateurs que plus Burin sera attractif plus Saint-Pierre-et-Miquelon en profitera et inversement d'ailleurs, dans la mesure où pour se rendre à Saint-Pierre autrement que par avion, il est obligatoire de passer par ce finistère canadien, dont le caractère périphérique est confirmé d'un point de vue touristique par le faible nombre de personnes qui le visitent²⁵. C'est une idée frappée du bon sens, mais qui ne suffit pas à faire décoller le produit touristique *Saint-Pierre-et-Miquelon*. En effet, les résultats ne sont pas à la hauteur des objectifs qui sont de faire du tourisme un élément de diversification important dans le contexte de crise économique que connaît l'archipel. La stratégie retenue s'appuie sur l'identification d'un espace régional dont il faut valoriser les différences. S'il est vrai que l'Amérique du Nord a peu de frontières et que le produit « Saint-Pierre-et-Miquelon = la France en Amérique du Nord » peut paraître séduisant, les arguments développés ne paraissent pas toujours adaptés aux objectifs recherchés. Le développement du tourisme est d'abord obéré par les handicaps structurels sévères que sont une accessibilité difficile, sa conséquence un coût d'accès élevé, la cherté de la vie et la qualité insuffisante d'un parc hôtelier en partie constitué de pensions de famille²⁶. Mais on peut également craindre le peu d'impact que risquent d'avoir des campagnes publicitaires qui s'appuient en partie sur la qualité d'un espace naturel préservé, même si c'est effectivement le cas. Dans un contexte nord-américain, dont le moins que l'on puisse dire est qu'il ne manque pas de milieux littoraux, lacustres ou forestiers préservés, cet argument a peu de chances d'attirer une clientèle canadienne ou étasunienne. Cette critique d'un argumentaire basé sur la nature peut dans une certaine mesure être étendue à celui qui s'appuie sur l'attrait de Saint-Pierre-et-Miquelon, terre française en Amérique du Nord. Cette dualité est incontestable et il n'est pas surprenant qu'elle représente le principal argument des responsables. Il existe bien à Saint-

Pierre une place *Charles de Gaulle* dont le nom est inscrit en lettres blanches sur un fond bleu rectangulaire et les gendarmes portent bien un képi. Mais le paysage urbain est typiquement nord-américain dans ses principaux éléments, structure orthogonale de la voirie, matériaux et couleurs des habitations et bâtiments divers. Les ramassages scolaires sont effectués dans ces bus jaunes si emblématiques de la vie quotidienne des familles nord-américaines. La proximité avec la Canada s'impose à l'œil alors que l'altérité se manifeste par des signes beaucoup plus discrets.

Photo 1 : Une rue de Saint-Pierre : paysage urbain nord-américain et norme française représentée par le poteau électrique. (C. Fleury, le 6 février 2002)

En 2001, une enquête terre-neuvienne montre la difficulté à illustrer la francité de Saint-Pierre-et-Miquelon. Si on y apprend quelques éléments chiffrés intéressants sur l'attractivité exercée par l'archipel français sur ses voisins canadiens, certains éléments mis en avant dans l'« analyse produit » peuvent surprendre. Les signes distinctifs retenus pour illustrer une altérité susceptible d'inciter les visiteurs à venir apprécier la culture française sont repris ici *in extenso*. Il s'agit de

- « - La musique classique ;
- Les douanes (pays étranger), indemne de *fast food* ;
- Les cabines téléphoniques ;
- Les pâtisseries et les boulangeries ;
- Les repas prolongés (vivre pour manger) ;
- Les numéros de téléphones à 6 chiffres ;
- Les voitures françaises, les ronds-points, les plaques minéralogiques ;
- Les gendarmes, leurs uniformes et leurs voitures ;
- Le drapeau français ;
- Les rideaux aux fenêtres, l'architecture particulière ;
- F et C sur les robinets²⁷. »

Cet inventaire mériterait à lui seul un développement particulier pour essayer de comprendre pourquoi les représentations de ce qu'est ou devrait être un petit morceau de France pour les auteurs de l'étude et les personnes y ayant répondu se cantonnent notamment à des poncifs comme les repas prolongés, des marquages commerciaux somme toute banaux comme les boulangeries, ou à des pseudo caractéristiques comme les robinets, les rideaux ou la musique classique. Quoi qu'il en soit, la volonté de construire un produit touristique transfrontalier commun risque de se heurter longtemps aux handicaps structurels partagés. En conséquence cette approche micro-régionale du développement du tourisme, étroitement liée au cadre de la coopération régionale institutionnelle, ne doit en représenter que l'un des axes de développement. Là plus qu'ailleurs, les niches économiques doivent être utilement envisagées. La réflexion en cours sur une forme de tourisme très spécialisée, tel que pourrait l'être l'accueil de personnes venant s'initier aux arcanes des administrations fiscales, douanières, françaises, européennes concentrées ici sur environ un kilomètre carré, montre que les responsables sont conscients qu'il convient d'élargir l'offre touristique à des éléments peu conventionnels. Il faut, selon l'expression même du responsable de l'Agence pour le

Formation Continue « promouvoir les initiatives « bricolantes », innovantes, qui s'adaptent à ce contexte si particulier²⁸».

Ceci est en prise directe avec d'autres atouts dont Saint-Pierre-et-Miquelon peut se prévaloir. En effet, les projets de coopération régionale ne peuvent que s'appuyer sur des actions incontestablement nécessaires, mais forcément de faible envergure. Cette réalité pourrait évoluer si Saint-Pierre-et-Miquelon réussit, dans son environnement géographique nord-américain, à jouer de ses particularités institutionnelles par rapport à la France et à l'Union européenne.

Saint-Pierre-et-Miquelon, portail de l'Union européenne en Amérique du Nord ?

Les avantages consentis aux PTOM par l'Union européenne dans les domaines commercial et douanier permettent à Saint-Pierre-et-Miquelon d'envisager de jouer de ses spécificités institutionnelles dans son contexte frontalier. Ils rappellent les dispositions établies entre l'UE et les États de l'ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique). Des accords ont été renouvelés en décembre 2001, considérant l'archipel comme un pays tiers disposant d'une fiscalité autonome et bénéficiant d'une association avec l'UE permettant à ses marchandises y entrant d'être exonérées de droit de douane. Deux principes caractérisent le régime commercial adopté pour les produits originaires des PTOM. Il s'agit d'une part de l'accès total et illimité au marché communautaire, disposition qui n'implique aucun devoir de réciprocité, et d'autre part de l'abolition des droits de douane. Les principaux axes d'exploitation de ces avantages concernent les pratiques jouant sur les règles d'origine et le système de transbordement.

Le Canada souhaite s'ouvrir le marché européen. En effet, en qualité de pays tiers, il voit ses exportations vers l'Europe renchéries par les droits de douane. Les dispositions décrites ci-dessus intéressent les milieux industriels canadiens, disposés à instrumentaliser Saint-Pierre-et-Miquelon à travers son statut particulier, afin d'en faire un « marche-pied » ou « gateway²⁹ » pour reprendre deux termes lus ou entendus, vers l'Union européenne et son marché de plusieurs centaines de millions de personnes. Cependant, le problème de l'origine des marchandises se pose. Pour qu'elles rentrent en Europe selon les conditions réservées aux produits originaires du PTOM, il faut une ouvraison, c'est à dire une transformation significative dont le niveau doit être déterminé de façon extrêmement précise pour chaque produit dans un objectif de conformité aux normes du pays duquel elles sont censées devenir originaires. Les dossiers que doivent monter les différents opérateurs en coopération avec le service des douanes garant du respect de la législation européenne sont d'une grande complexité dans la mesure où il faut adapter chaque produit aux procédures d'ouvraison. Le champ d'exploitation de ces dispositions concerne essentiellement des produits alimentaires. Le projet concernant les homards est le plus avancé puisque le texte finalisant l'accord a été publié au *Journal Officiel* de l'Union européenne en septembre 2003. Saint-Pierre-et-Miquelon a obtenu une dérogation d'origine pour ce produit issu du Nouveau-Brunswick. Le transit par l'archipel de 225 tonnes par an exonère des 16% de droit de douane normalement appliqués aux produits étrangers à condition de le transformer, en l'occurrence sous forme de queues et pinces congelées. On espère une extension du champ d'application de dérogation aux règles d'origine – cas de la morue canadienne exportée au départ de l'archipel - ou une exemption de dérogation en ce qui concerne les produits de l'aquaculture.

Le transbordement est un autre axe de développement très particulier qui a déjà fonctionné pendant deux ans et demi. Il représente un bon exemple de l'exploitation des marginalités spatiale et institutionnelle de Saint-Pierre-et-Miquelon. Son intérêt est lié à sa situation au débouché de la voie maritime du Saint-Laurent, à proximité de la grande route transatlantique reliant l'Amérique du Nord à l'Europe. Les plus importantes alumineries du Canada se situent au Québec, sur les rives des fleuves Saint-Laurent et Saguenay. Les bateaux transportant l'aluminium vers l'Europe passent à proximité de Saint-Pierre-et-Miquelon. Or, l'article 36

des accords UE/PTOM permet d'y dédouaner des produits destinés à l'Union européenne plutôt que de le faire dans un port européen. Toutes les formalités sont faites en passant. C'est Saint-Pierre-et-Miquelon qui perçoit les droits de douane dont les recettes lui sont déléguées, à deux conditions. Le trajet doit être direct et le tarif douanier pratiqué ne doit pas être inférieur à celui de l'UE. L'archipel français peut donc en l'occurrence être considéré comme une station service avancée de l'UE en Amérique du Nord. La déclaration en douane concerne la valeur de la marchandise, le coût toujours très élevé de l'assurance et le coût du fret. Le dédouanement à Saint-Pierre-et-Miquelon permet de réduire les coûts du fret et de l'assurance puisque la distance entre le point de départ et l'entrée douanière en Europe est considérablement réduite. Les 6%, montant des droits de douane portant sur une distance raccourcie, sont payés à Saint-Pierre-et-Miquelon. Autre avantage pour l'opérateur, le temps d'immobilisation du navire pour satisfaire à cette opération, environ six heures, est bien moins long dans la rade de Saint-Pierre que dans un grand port européen.

L'UE a interrompu cette pratique fin 1999 suite à une contestation de son Office de Lutte Anti-Fraude (OLAF), à cause de l'existence d'une aide au transport sur les marchandises exportées de l'archipel. Le litige n'a finalement pas débouché sur une condamnation et les chances de reprise sont quelques années plus tard encore réelles. Cette pratique, qui a représenté un apport d'environ 3,5 millions d'euros par an pendant deux ans et demi, pourrait d'ailleurs s'appliquer à d'autres trafics passant à proximité de l'archipel.

L'intégration d'un texte sur Saint-Pierre-et-Miquelon dans un ouvrage sur la Franco-Amérique impose, en fonction de sa qualité de territoire faisant partie intégrante de la République française, deux facteurs – géopolitique et économique – qui, s'ils ne sont pas absents dans le cas des îles ou îlots de « l'archipel retrouvé », ne s'y retrouvent probablement pas avec la même intensité relative que la question linguistique et les enjeux qui s'y rattachent directement, en matière d'éducation par exemple.

Il s'est donc avéré inévitable – dans la mesure où ce texte était sous-tendu par la double ou plutôt la multi appartenance – d'y développer les aspects politique et économique. Car Saint-Pierre-et-Miquelon est explicitement corseté par sa double qualité, insulaire et frontalière. Non pas que la dimension insulaire – et le titre de l'ouvrage paru en 1983 est à cet égard particulièrement parlant – soit négligeable pour les espaces terrestres que son titre évoque. Mais Saint-Pierre-et-Miquelon est d'autant plus « une » île qu'il s'agit d'« une » île-frontière. La boucle fermée du littoral, matérialisant le contact entre l'espace terrestre et la mer espace englobant qui joue plus ou moins un rôle d'entrave physique et psychologique, s'épaissit ici du trait virtuel mais également prégnant de la frontière politique. Celle-ci sépare « deux systèmes d'intention et d'action³⁰ ». Elle présente, comme l'insularité, une dialectique ouverture/fermeture qui alimente une autre dialectique, celle qui met en jeu proximités et altérités. Les premières peuvent être spatiales ou culturelles. Le Canada permet à Saint-Pierre-et-Miquelon d'utiliser l'une et l'autre à travers ses relations respectives privilégiées avec Terre-Neuve et le Nouveau Brunswick. Les secondes sont également constitutives des stratégies de développement. Le tourisme, les activités de *Francoforum*, l'idée de faire de Saint-Pierre-et-Miquelon une station avancée de l'Union européenne sont autant de pistes ou de stratégies qui jouent sur des altérités de nature très diverses, culturelle, linguistique, institutionnelle, économique ou douanière notamment.

Alors, américain l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon ? Si américanité il y a, elle est avant tout le fruit de l'étroitesse du territoire, de sa localisation bien sûr et de la crise économique consécutive à l'arrêt brutal de l'activité économique hyperdominante. La culture américaine déborde inévitablement mais on peut estimer qu'elle est fermement contenue, précisément en raison des éléments économique et géopolitique évoqués plus haut. L'américanité du petit

territoire français est avant tout une canadiannité que l'on pourrait qualifier de pragmatique, à propos de laquelle le terme quasi tabou d'assimilation fait figure de repoussoir.

L'élément principal qui ressort de tout cela est bien l'ambivalence des visions, des images et des représentations du Canada - à la fois menace, prestataire de services, partenaire, - perçues à Saint-Pierre-et-Miquelon. De cette diversité découle un ensemble de sentiments contradictoires parmi lesquels se côtoient la méfiance ou la routine des relations obligées mais également l'affirmation d'identités communes et la volonté partagée de se retrouver ensemble autour de projets. Cette complexité relationnelle constitue un révélateur des contradictions constitutives de la problématique de l'archipel français. Celui-ci est encore une terre française, mais qui ne peut plus s'extraire de son contexte nord-américain. Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement lorsqu'une importante partie de la population fait état, dans un contexte global de résurgence identitaire, des composantes acadienne surtout, mais aussi amérindienne ou irlando-terre-neuvienne de son ascendance, que beaucoup prêtent à la politique métropolitaine une incohérence persistante à son égard, et que, en décalage avec les arguments publicitaires essayant de vendre l'image de la France en Amérique du Nord aux touristes, la population évolue bien dans des milieux urbain et naturel nord-américains.

En ce début du XXI^e siècle, l'archipel navigue entre la certitude que rien ne sera plus comme avant en matière de pêche et le fait de ne pas savoir si l'exploitation d'éventuels gisements d'hydrocarbures dans sa Zone Économique Exclusive en est au stade des promesses ou à celui des illusions. Cette fragilité, particulièrement ressentie lorsqu'elle caractérise un petit espace insulaire comme Saint-Pierre-et-Miquelon, ne peut, pour échapper à la fatalité de l'économie-prétexte³¹ et à une perte de dignité collective, être durablement combattue que par la mise en œuvre d'un modèle de développement intégrant un ensemble diversifié d'éléments innovants, prenant, en rupture avec le modèle ancien, davantage en compte l'environnement continental. Le succès de cette stratégie alternative de développement dépend notamment de la capacité de l'archipel à se servir à des fins dynamiques de caractéristiques marginales souvent génératrices de dépendances. A ce titre, sa situation, le spectre relationnel - particulièrement large pour une aussi petite communauté - qu'elle développe avec le Canada et son statut dérogoratoire par rapport à la métropole et à l'Union européenne constituent des leviers de nature à pérenniser sous d'autres formes sa tradition d'insertion dans des réseaux à large amplitude spatiale.

1. Expression employée sur Radio Canada par le journaliste Sébastien Perron le 24 avril 2003 (www.archives.radio-canada.ca) à propos des conséquences pour Terre-Neuve du moratoire de 1992 sur la pêche à la morue.
2. Jean-Yves Ribault, 1962, *Les îles St. Pierre et Miquelon (des origines à 1814)*, Saint-Pierre, Imprimerie du Gouvernement.
3. André Lepage, 1983, *Le capitalisme marchand et la pêche à la morue en Gaspésie : la Charles Robin and Company dans la Baie des Chaleurs (1820-1870)*, Québec, Université Laval, Thèse en Anthropologie ; Rosemary Ommer, 1991, *From Outpost to Outport, A structural Analysis of the Jersey-Gaspé Cod Fishery 1767-1886*, Montréal - Kingston, McGill - Queen's University Press.
4. René Convent, 1991, *Galériens des brumes*, Saint-Malo, L'Ancre de Marine.
5. Jean Chapelot, Aliette Geistdoerfer, Éric Rieth, 1982, *Recherches archéologiques, ethnologiques et historiques des îles St. Pierre et Miquelon*, Paris, Centre de recherches historiques de l'EHESS.
6. Éric Rieth, 1989, La construction des doris à St. Pierre et Miquelon (1^{ère} partie), *Neptunia*, n° 175, sept. 1989, p. 37-44 ; Éric Rieth, 1990, La construction des doris à St. Pierre et Miquelon (2^{ème} partie), *Neptunia*, n° 177.

7. Chapelot *et al.*, *op cit.*
8. Charles A. Martijn, 1996, Les Mi'kmaq dans les registres paroissiaux des îles Saint-Pierre et Miquelon, 1763-1830, Montréal, *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 26, n° 2, p. 49-72.
9. Voir Rodrigue Girardin, *Répertoire des mariages célébrés à Saint-Pierre et Miquelon 1816-1889*, Saint-Pierre, Service des Archives. Il apparaît dans cet ouvrage que sur les 189 personnes nées à Terre-Neuve qui y sont recensées, on compte seulement 18 hommes.
10. Girardin, *op. cit.*
11. Jean-Pierre Andrieux, 1983, *La Prohibition...Cap sur Saint-Pierre-et-Miquelon*, Ottawa, Léméac.
12. Françoise Enguehard, 1999, *Les litanies de l'île-aux-Chiens*, Les Éditions d'Acadie, p. 111-112.
13. Christian Fleury, 2004, « Saint-Pierre-et-Miquelon, îles frontières », *Norois*, n° 190, p. 25-40
14. Donald J. Savoie, 2000, *Le développement économique communautaire au Canada atlantique, illusion ou panacée ?*, Moncton, ICRDR, coll. Maritimes, p 50-51.
15. *Idem*, p. 100.
16. Services des douanes de Saint-Pierre-et-Miquelon.
17. La diversification de l'offre en matière de transport aérien peut, au gré des stratégies des compagnies, permettre à la fois une tarification plus avantageuse et un élargissement des possibilités de rejoindre la métropole. Ainsi, à partir de juin 2007, la compagnie aérienne à bas coût Zoom Airlines propose un aller-retour Saint-Pierre/Paris via Halifax à partir de 792 euros (*L'Écho des Caps Hebdo*, n° 1092 du 13 avril 2007).
18. Michel Poirier, 1984, *Les Acadiens aux îles Saint-Pierre et Miquelon 1758-1828*, Moncton, Éditions d'Acadie.
19. A Shédiac, les eaux peu profondes du golfe du Saint-Laurent peuvent atteindre 26° en été alors que la mer y est gelée pendant plusieurs mois en hiver.
20. Denis Detcheverry, *Miquelon, l'Acadie française en Amérique du Nord*, supplément au n° 969 de *L'Écho des Caps Hebdo* du 14 mai 2004.
21. Déclaration de Chef Mi'sel Shannon Joe dans *L'Écho des Caps Hebdo*, n° 958 du 27 février 2004.
22. Déclaration de Thierry Baslé, directeur chargé du développement à la SODEPAR (Société de Développement et de Promotion de l'Archipel), dans *L'Écho des Caps Hebdo*, n° 958 du 27 février 2004.
23. Le Canada atlantique est constitué des provinces de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.
24. Entretien avec Joseph Enguehard, directeur de *Francoforum*, le 5 février 2002.
25. Selon une enquête commanditée par le HRTA (*Heritage Run Tourism Association*, organisme en charge du développement touristique de la péninsule de Burin, sur environ 400 000 personnes visitant l'île canadienne, seulement 19 000 se rendent dans la péninsule, donc à proximité immédiate de Saint-Pierre-et-Miquelon.
26. Le rapport *Saint-Pierre-et-Miquelon en 2000* de l'IEDOM (Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer) fait état de 159 chambres réparties entre quatre hôtels, deux motels et dix pensions de famille.
27. Enquête financée par l'APECA, effectuée par *Target Marketing*, cabinet de consultants en marketing de Saint-Jean-de-Terre-Neuve, pour le HRTA.
28. Entretien avec Jean Hugonnard le 6 février 2002.
29. « Islands in the stream », *Atlantic Progress*, Halifax, septembre 1997.
30. Claude Raffestin, 1983, Introduction à la géographie sociale des frontières, *Espace Populations Sociétés*, Lille, n° 1, p. 87-88.
31. Selon l'expression de l'écrivain martiniquais Édouard Glissant, reprise par un autre écrivain martiniquais, Raphaël Confiant, lors d'une conférence donnée à Fort-de-France le 11 novembre 2005.

